

# FICHE FORMATION -EPI

## ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

### OBJECTIF :

Prendre conscience du port des équipements de protection individuelle (EPI) dans le cadre de la prévention des risques. Connaître la réglementation relative aux EPI. Savoir s'équiper. Identifier les besoins en équipements de protection dans les équipes.

### PUBLIC :

Tout public

### PRES-REQUIS :

Aucun

### DUREE :

7 heures de formation en présentiel et FAOD avec un professionnel  
Délais d'accès à la formation : sur demande auprès du centre

### HORAIRES :

9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

### MOYENS PEDAGOGIQUE :

support multimédias,  
ordinateur de manipulation,  
mise en situation.

### EVALUATION :

Évaluation en cours de formation

### PROGRAMME

#### **Pourquoi s'équiper d'EPI**

L'utilité et l'usage des EPI,  
Les principes généraux de protection (EPI, EPC),  
L'identification des dangers et évaluation des risques,  
Liens entre accidents et port des EPI.

#### **Les différents types d'équipements :**

Les différentes catégories d'EPI,  
Les protections collectives/individuelles,  
La définition, la signalisation et les formations obligatoires,  
La documentation (conformité CE...).

#### **Comment je m'équipe**

L'analyse de l'existant et des besoins séquentiels et permanents,  
Les critères de choix en fonction des activités et des métiers (informations à donner pour acheter les EPI),  
L'utilisation, l'entretien et l'élimination.

Mon rôle dans le port des EPI : réglementation, obligations et responsabilité de la collectivité et des personnels

DEMANDER



[www.grs-formation.com](http://www.grs-formation.com)

\*Les moyens de transport pour se rendre au centre de formation disposent de dispositif adapté au PMR.  
Vous pourrez circuler dans le centre sans difficultés car il est situé au rez-de-chaussée de l'immeuble avec accès PMR.